

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS B PENSION BALANCED, Part : Classic Capitalisation (ISIN : BE0026480963)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch (« BNPP AM »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +32 2.274.85.43 pour de plus amples informations.

La Financial Services and Markets Authority (« FSMA ») est chargée du contrôle de BNP Paribas Asset Management Europe, Belgian Branch (BNPP AM) en ce qui concerne ce document d'informations clé.

Ce PRIIP est autorisé en Belgique.

Date de production du document d'informations clés : 30/10/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) répondant aux conditions de la loi OPCVM du 3 août 2012 ainsi qu'aux dispositions de la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée, respectant les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension.

Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.

BNPP AM n'a pas le droit de mettre fin au Produit de manière unilatérale. L'assemblée générale des participants du FCP peut décider des opérations de fusion, scission et de liquidation du Produit.

Objectifs

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, parts d'organismes de placement collectif, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite géographique ou sectorielle. La majorité des obligations détenues présente une notation de bonne qualité (investment grade). La composition cible du portefeuille est idéalement de 50 % en actions et de 50 % en obligations. Lors de la constitution de ce fonds, il est toujours tenu compte des conditions applicables aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre à l'investisseur de bénéficier des avantages fiscaux y afférents.

Politique ESG

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, en mettant l'accent sur les aspects sociaux, environnementaux et de gouvernance, au moyen de politiques d'exclusion et d'intégration ESG. Certaines catégories d'investissements sont exclues, notamment les activités considérées comme très nuisibles (exclues partiellement) ainsi que les entreprises ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies. Le fonds favorise des caractéristiques environnementales ou sociales et investit au moins 40 % de ses actifs dans des investissements durables au sens du Règlement SFDR. Le gestionnaire applique une méthodologie interne pour définir ce qu'il considère comme un investissement durable. Cette méthodologie interne repose sur plusieurs critères qui entrent dans la définition d'un investissement durable. En pratique, une entreprise doit satisfaire à au moins l'un de ces critères pour être considérée comme contribuant à un objectif environnemental ou social. Pour plus d'informations, veuillez consulter les informations précontractuelles figurant en annexe du prospectus.

Indice de référence (Benchmark)

La performance du fonds est comparée à celle d'un indice de référence composé de 10 % MSCI Europe Small Caps (EUR) NR + 7,5 % MSCI World ex-EMU (USD) NR + 32,5 % MSCI EMU (EUR) NR + 12,5 % Bloomberg Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI + 37,5 % Bloomberg Euro Aggregate Treasury 500MM (EUR) RI. Cet indice est utilisé uniquement à des fins de comparaison des performances. L'indice de référence n'est pas aligné sur des caractéristiques environnementales ou sociales. Le gestionnaire dispose d'une grande liberté pour s'écarte de la composition de cet indice, de sorte que les performances du fonds peuvent différer de celles de l'indice, en fonction des choix d'investissement effectués.

Réinvestissement des revenus

Les revenus générés par le fonds sont systématiquement réinvestis. Aucun dividende ne sera distribué.

Possibilité de rachat

Vous pouvez demander chaque jour ouvrable bancaire en Belgique le rachat de vos parts, conformément aux dispositions décrites dans le prospectus.

Informations complémentaires

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, veuillez consulter le prospectus.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique. Aucun dividende ne sera distribué.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts sur base journalière (jour ouvrable bancaire entier en Belgique) tel que décrit dans le prospectus.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 10 années.

Informations pratiques

■ Dépositaire : BNP PARIBAS SA, Belgium Branch

■ Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française et néerlandaise sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles. Vous pouvez consulter la valeur nette d'inventaire la plus récente via le site de BEAMA <http://www.beama.be/vni>.



QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 10 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. L'investissement dans différentes catégories d'actifs avec généralement un bon équilibre entre actifs risqués et actifs moins risqués justifie la catégorie de risque.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de crédit : le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- Risque de liquidité : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
- Risque d'inflation : résulte du fait que les rendements des investissements à court terme n'évoluent pas au même rythme que l'inflation, entraînant ainsi une réduction du pouvoir d'achat des investisseurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 15 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 10 ans

Exemple d'investissement : 10.000 EUR

Si vous sortez après 1 an Si vous sortez après 5 ans Si vous sortez après 10 ans

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7.414,18 EUR -25,86%	6.624,66 EUR -7,91%	5.330,51 EUR -6,10%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7.960,46 EUR -20,40%	9.168,3 EUR -1,72%	8.890,78 EUR -1,17%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.174,55 EUR 1,75%	11.762,01 EUR 3,30%	13.827,5 EUR 3,29%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	11.722,06 EUR 17,22%	15.566,43 EUR 9,25%	19.147,34 EUR 6,71%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2011 et 2021.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2022.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme un patrimoine indivis géré par BNPP AM pour le compte des participants.

En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si le Produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou d'un contrat de capitalisation, les coûts présentés n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux	432,4 EUR	1.124,97 EUR	2.307,71 EUR



	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Incidence des coûts annuels (*)	4,37%	2,05% chaque année	1,73% chaque année
(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,02% avant déduction des coûts et de 3,29% après cette déduction.			
Composition des coûts			
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an		
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.		Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.		0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année			
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,26% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2024.		122,22 EUR
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel peut varier. Ce chiffre est donc indicatif et pourra faire l'objet d'une révision à la hausse comme à la baisse.		10,18 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions			
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.		0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 10 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires), comme indiqué dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM via son site <https://www.bnpparibas-am.com/fr-be/investisseur-prive/informations-reglementaires/reclamations/> ou adresser un courrier à : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian branch - Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles ou en envoyant un courriel à AMBE.Complaints@bnpparibas.com. Les plaintes peuvent porter sur le produit, le comportement de l'initiateur ou de la personne qui fournit les conseils. En cas de désaccord persistant, le client peut également avoir recours au Service de médiation par courrier postal : OMBUDSFIN, Ombudsman en conflits financiers North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2, 1000 Bruxelles ou Tel. +32 2 545 77 70 ; Fax +32 2 545 77 79 ou par courriel : ombudsman@ombudsfin.be ; Site web: www.ombudsfin.be.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.be> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « Belgique » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « Accédez à nos fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à son indice de référence. Il peut vous aider à évaluer comment le Produit a été géré dans le passé et à le comparer à son indice de référence.
- **DISCLAIMER:** « L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits ne s'inscrivent dans le cadre des articles 8 ou 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Vous trouverez plus d'informations sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability.

